

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Poste syndiqué permanent - Temps plein
Équipe : Service de la gestion du territoire

L'aménagement du territoire est l'une des principales responsabilités d'une MRC et la raison pour laquelle ces instances ont été créées. Le rôle de la MRC à cet effet est donc d'organiser et de planifier l'évolution de son territoire en élaborant un schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD).

Rôle

- Réaliser tous les travaux liés au schéma d'aménagement et de développement, à sa révision ou ses modifications, ainsi qu'au suivi du plan d'action;
- Produire des avis techniques, des documents et des cartes;
- Déterminer la priorité des dossiers à présenter, les sujets à discuter et préparer l'ordre du jour, faire l'animation ainsi que le compte rendu des réunions du comité consultatif agricole (CCA);
- Collaborer aux différents comités régionaux, au besoin, pour les sujets touchant l'aménagement et le développement du territoire;
- Préparer le budget annuel de son service, proposer les orientations ainsi que les besoins en matière d'aménagement et de développement du territoire;
- Exécuter toute autre tâche en lien avec la mission du poste offert.



Travailler pour la MRC, c'est...

- Travailler dans une organisation à échelle humaine où œuvre une équipe multidisciplinaire compétente, dynamique et engagée d'une vingtaine d'employés;
- Favoriser l'équilibre entre le travail et la vie personnelle;
- Avoir accès à un stationnement, dont un muni d'une borne de recharge pour véhicule électrique;
- Une culture d'autonomie et de responsabilisation axée sur la collaboration et la concertation;
- Des bureaux situés en plein cœur du centre-ville de Sorel-Tracy avec cafés, restaurants, centre de conditionnement physique et parc avec vue sur le fleuve à distance de marche.

Profil recherché

- Diplôme universitaire en aménagement du territoire, en urbanisme ou en géographie;
- 3 ans d'expérience pertinente, de préférence dans le domaine municipal;
- Connaissance des enjeux, lois, règlements et responsabilités municipales en lien avec l'aménagement du territoire;
- Connaissance des outils Office 365 et des logiciels de cartographie.

Habilités requises

- Aptitude à collaborer;
- Esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, autonomie;
- Capacité à gérer simultanément différents projets.

Conditions

- 70 heures par période de paie (2 semaines);
- Horaire flexible entre 8 h et 18 h;
- Salaire à partir de 29,37 \$/h, selon l'échelle salariale en vigueur;
- Assurances collectives et régime de retraite;
- Travail en mode hybride.

Ce poste vous intéresse?

Faites parvenir votre candidature avant le 29 avril 2022 à info@mrcpierredesaurel.com, avec la mention « Coordonnateur/Coordonnatrice à l'aménagement du territoire ».

Pour information, communiquez avec Sonia Dumont au 450 743-2703, poste 225, ou sdumont@mrcpierredesaurel.com.



V I V
A N T
I C I